

Décision n°
2025.017

16/12/2025



Nature de l'acte :
Finances locales

OBJET :

BUDGET PRINCIPAL

Décision modificative n° 09

Virement de crédit n° 09

Virement de crédits à
l'opération « Rénovation
chambres froides
cantine »

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche
DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze),
Alain LAPACHERIE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.
2122-18, L2122-22, L2122-23 et L. 5217-10-6 ;

Vu la délibération n° 2022.051 du 22 septembre 2022 décidant d'appliquer à
partir du 1^{er} janvier 2023 l'instruction budgétaire et comptable M57 développée
pour le budget de la commune ;

Vu la délibération n° 2022.062 du 17 novembre 2022 adoptant un règlement
budgétaire et financier (RBF) ;

Vu la délibération n° 2023.021 du 30 mars 2023 autorisant le Maire à procéder
à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits
relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des
dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement)
déterminées à l'occasion du budget ;

Vu la délibération n° 2025.029 du 10 avril 2025 adoptant le budget primitif
2025 de la commune ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur ;

Considérant la nécessité d'abonder les crédits à l'opération « Rénovation
chambres froides cantine » ;

DÉCIDE

Article 1 – De procéder aux virement de crédits comme suit :

Intitulés des comptes	DIMINUT°/CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Comptes	Montants(€)	Comptes	Montants(€)
00455 : AMENAG STRUCT PARC DES SPORTS 2025 23 – Immobilisations en cours Install., matériel et outill. technique	2315	325	30 000,00	
00457 : AUTRES BATIMENTS 2025 23 – Immobilisations en cours Constructions				30 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		30 000,00		30 000,00

Article 2 – Le Directeur des Services est chargé de l'exécution de la
présente décision dont ampliation sera adressée à M. le Sous-
Préfet de Brive et au Trésorier de la collectivité.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 16 décembre 2025

Le Maire,



Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 16/12/2025

Date de télétransmission
en préfecture : 16/12/2025